



ANTOINE VULLILOUD

Les Fribourgeois sont représentés sous la Coupole fédérale par sept conseillers nationaux et deux conseillers aux Etats. Parmi eux, deux Gruériennes et un Glânois, tous de partis politiques différents. Pendant les sessions parlementaires, *La Gruyère* leur donne carte blanche, à tour de rôle, pour raconter les coulisses de leur travail, débattre d'un sujet qui fait l'actualité à Berne ou décrypter les impacts d'une décision sur la région. Aujourd'hui, place à la centriste de Bulle Marie-France Roth Pasquier. **GRU**

Un dialogue nécessaire

POLITIQUE. «Science et politique: un dialogue impossible», titrait récemment *Le Monde diplomatique*. Le 2 mai dernier avait lieu une rencontre – facultative – entre experts du climat et parlementaires fédéraux. De cette journée on a surtout lu, et retenu, que seul le tiers des élu-e-s était présent. C'est vrai, et c'est bien sûr regrettable. Mais il serait dommage de réduire cette séance à cette seule information.

Les faits présentés étaient certes connus et les Chambres, notamment via un important travail en commission, ne sont pas inactives sur le sujet, loin de là! Je dirais même qu'une partie du problème réside dans le volume effarant d'informations sur le sujet que nous recevons, traitons et sur lesquelles nous devons nous prononcer: en tant que non-spécialiste, il est difficile de synthétiser, prioriser et d'avoir une vision claire. C'est pour cela que nous avons besoin de nous parler, les scientifiques et nous. La pandémie a mis en lumière une drôle de relation – je t'aime, moi non plus – entre science et politique. Or les politiciens ont besoin de la science pour décider à partir

de faits avérés; plus que jamais, devant l'ampleur et la gravité de l'enjeu, il est donc bon de soigner ces liens et de nous rencontrer vraiment.

SOUS LA COUPOLE

Durant les prochains mois, je vais m'engager pour la votation majeure qui nous attend cet automne: le projet de réforme AVS21. En raison du vieillissement de la population, l'AVS présente un déficit qui pourrait atteindre 26 milliards de francs d'ici 2030. Maintenant déjà, les rentrées ne suffisent plus à financer les rentes en cours. Cette situation va encore se détériorer avec le départ à la retraite des personnes nées durant les années à forte natalité.

Nous devons absolument réduire le poids de la prévoyance vieillesse pour les futures générations. Cette réforme prévoit l'augmentation de l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes: il est évident qu'un tel changement n'est envisageable qu'avec une compensation sociale acceptable pour elles. Ainsi, les femmes des générations transitoires

obtiendront des compléments de rentes du fonds AVS, échelonnés sur neuf ans. De cette manière, un tiers des économies réalisées sera immédiatement réutilisé en leur faveur.

Pour les travailleuses percevant un faible revenu, cette solution constitue même une amélioration par rapport à la situation actuelle. Actuellement, les femmes cotisent moins à l'AVS, mais reçoivent plus de rentes que les hommes, du fait de leur espérance de vie prolongée. En fait, les plus discriminés sont aujourd'hui... les jeunes.

Pour moi, la solidarité intergénérationnelle ne devrait pas être un vain mot. Des inégalités criantes se situent en revanche dans la prévoyance professionnelle, où les femmes reçoivent une rente inférieure de près de 40% à celle des hommes. Sur ce point, nous devons rapidement trouver des solutions pertinentes.

L'AVS est l'une des plus importantes institutions sociales de notre pays et ce projet de réforme est nécessaire et socialement équilibré. Menons ce débat essentiel et prenons nos responsabilités.

MARIE-FRANCE ROTH PASQUIER